

c'est bénéficier de services !

Des conseils sur le fonctionnement

statutaire de votre association.

Reférencement de votre structure

dans le **guide du réseau** (papier) et sur le répertoire en ligne sur notre site.

Diffusion de manifestations

appels à bénévoles et appels aux dons sur notre site internet, réseaux sociaux et journal bimestriel.

Abonnement à notre journal

bimestriel (dossier spécial, questions/réponses, actualité associative, appels à projets, agenda, etc.).

Accès à des formations collectives

développement de la communication, comprendre le fonctionnement associatif, protéger ses activités et ses bénévoles, cultiver le bénévolat, etc.

Des avantages commerciaux

pour le fonctionnement de votre association avec la carte d'adhérent **Pass'Asso**.

Un tarif préférentiel

pour la participation à la traditionnelle **Journée des Associations** de la rentrée vendômoise.

La possibilité de défendre son territoire d'action

avec les Rencontres Asso/Village.

Invitation aux différentes rencontres inter-associatives

Café et Apéro Asso (une dizaine par an).

Besoin de renseignements ?

Contactez nous au : 02 54 77 23 34
 ou par mail à : contact@vendome-associations.fr